

Garra
GARAGE

**PROFITEZ!
DE NOTRE TAUX DE
LEASING DÈS 0.9%**

5 ANS
PREMIUM

SUZUKI Way of Life!

GARAGE BARRA
Yverdon-les-Bains • Tél. 024 426 03 00

La Région

Nord vaudois Hebdo

Municipalité
Case postale 50
1422 Grandson

La Commune de Grandson hausse le ton face au Canton

0174 0 07

NB/2895

Le syndic François Payot et les autorités grandsonnoises reprochent à l'Etat de ne pas les aider à financer les surcoûts liés aux découvertes archéologiques faites durant le chantier de Borné-Nau.

Page 3



«Inadmissible de payer autant pour de la terre»

GRANDSON ■ Un préavis sur les surcoûts liés aux découvertes archéologiques lors des travaux à Borné-Nau sera soumis au vote du Conseil communal le 8 mars. Les autorités locales accusent le Canton de les abandonner.

«S'il s'agissait de vestiges visibles qui permettraient à Grandson d'embellir sa carte de visite, d'accord. Mais payer deux millions de francs pour de la terre, c'est inadmissible.»

La réaction d'Hervé Cornaz, président de la commission permanente des finances au Conseil communal, démontre bien que les surcoûts liés aux découvertes archéologiques lors de la construction de la route et du complexe sportif de Borné-Nau sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La Municipalité se sent esseulée pour faire face au

montant colossal que représentent les fouilles. D'autant plus que la Commune doit aussi prendre à sa charge des opérations telles que le terrassement et le déplacement de la terre.

En totalisant les montants des travaux à la rue Haute et Jean-Lecomte, ceux de la Station de pompage de Corcelettes-Les Pins (STAP), et ceux plus récents à la zone de Borné-Nau, la Commune doit déboursier 3 304 793 francs — déduction faite des subventions fédérales de 319 083 francs — dont 2 052 000 rien que pour la parcelle de Borné-Nau.

Les conseillers commu-

naux grandsonnois seront amenés à voter sur un préavis concernant le financement des surcoûts archéologiques à Borné-Nau lors de la séance du 8 mars prochain. Pour avoir les fonds nécessaires afin de payer le crédit d'investissement de 2 052 000 francs, la Municipalité a besoin d'effectuer un emprunt de 1 800 000 francs et d'amortir l'investissement net sur une durée de 30 ans, dès la mise en place du budget 2020.

Vu la situation, le syndic François Payot, le municipal chargé des Travaux Dominique Willer, la députée Carole Schelker, le Chef du service des travaux Laurent Thiémar, ainsi qu'Hervé Cornaz et René-Pierre Deriaz, chargé de la commission des crédits supplémentaires, ont voulu exprimer leur ras le bol et surtout évoquer les conséquences de ces surcoûts avant le vote capital, hier à l'Hôtel de Ville de Grandson.

«Une somme pareille pour une commune de 3400 habitants, c'est inimaginable. Surtout que nous devons



Le syndic François Payot (en médaillon) et les autorités grandsonnoises sont agacés par le manque d'aide cantonale pour les travaux archéologiques, comme ceux menés à Borné-Nau. Photos: Michel Duperrex

peut-être payer encore plus si des vestiges sont découverts à Borné-Nau», s'offusque Dominique Willer.

Jusqu'à maintenant, aucun objet ou vestige datant de l'âge du Bronze n'y a été trouvé, seules des traces dans la terre témoignent de la présence de population lacustre dans cette zone. François Payot précise que la Commune n'est pas contre l'archéologie, mais qu'elle estime que le Canton se doit de participer au financement de ces montants importants

qu'une ouverture du marché à d'autres entreprises que celles qui bénéficient actuellement du droit de conduire des fouilles est nécessaire.

Et après le 8 mars?

La prochaine séance du Conseil communal sera décisive. En cas de refus du préavis, le chantier de Borné-Nau sera stoppé. La Municipalité a réfléchi aux mesures à prendre, quelle que soit l'issue du vote, pour faire passer son message auprès du Canton.

«Nous allons réinterpeller l'Union des communes vaudoises qui nous avait fait comprendre, il y a quelque temps, qu'elle avait d'autres chats à fouetter. Nous sommes tout de même 30 à 40 communes concernées par cette problématique», affirme François Payot.

La députée grandsonnoise Carole Schelker pourrait aussi venir en aide aux autorités locales par le biais du Grand Conseil (lire enca-

Une possible intervention parlementaire «Ce n'est pas supportable»

Carole Schelker, députée au Grand Conseil vaudois, était présente hier. «Je souhaite accompagner la Commune dans cette démarche. C'est une situation qui n'est pas supportable», a lancé la Grandsonnoise.

«Il n'est pas possible pour une commune comme la nôtre de financer tous ces coûts

archéologiques sans péjorer son fonctionnement à moyen terme.»

Après le vote communal du 8 mars, Carole Schelker se coordonnera avec la Municipalité et envisage d'interpeller le Canton par le biais d'une intervention parlementaire. «Nous aimerions enfin une réponse», a-t-elle conclu. G. AA ■